

Un festival commun des arts numériques

Politique L'accord culturel entre nos Communautés devient réalité.

Guy Duplat
Envoyé spécial à Venise

C'est symboliquement le jour de l'ouverture du Kunstenfestivalde-sarts à Bruxelles que les deux ministres de la Culture, Joëlle Milquet pour les francophones et Sven Gatz pour la Communauté flamande, nous ont révélé la première application concrète de l'accord culturel entre les deux Communautés. Ils ont choisi de plus, de le dire ensemble, au moment de l'inauguration de l'exposition de la Communauté flamande à la Biennale de Venise.

On se souvient de cette interminable saga. Pendant trente ans, les deux Communautés ont signé des accords culturels avec d'innombrables pays, parfois les plus étonnants, mais jamais entre eux. Jamais, il n'y avait eu d'accord général pour soutenir des projets culturels communs à Bruxelles ou aider les artistes d'une Communauté à se montrer dans l'autre.

200 000 euros

Sous la précédente législa-

ture, les ministres Fadila Laanan et Joke Schauvliege avaient réussi à faire sauter ce blocage (qui portait sur les frontières des deux Communautés et les communes à facilités) et signé le fameux accord. Mais, depuis, celui-ci restait une coquille vide, sans projets concrets ni budgets pour les soutenir.

Milquet et Gatz annoncent qu'ils ont libéré 200 000 euros cette année (100 000 par Communauté) pour créer, cet automne à Bruxelles, "*où le sol est le plus fertile*", un "*événement autour des arts numériques*", un secteur en plein développement touchant des nouvelles formes d'art suscitées par les nouvelles technologies.

Et, à partir de 2016, ils prévoient un budget au moins équivalent (en plus de partenariats divers) pour créer, dans la foulée de l'événement de cet automne, un festival annuel des arts numériques dans trois villes belges (Bruxelles, une ville flamande et une ville wallonne. Sans doute Gand et Charleroi, qui prépare un pôle arts numériques).

Palace bicommunautaire

Un festival ouvert à l'international et qui investira l'espace public. L'accord de collaboration prévoit de soutenir des

projets s'ils sont présentés par des artistes des deux Communautés à la fois et choisis par un jury.

Le choix est donc d'utiliser cet accord culturel pour de nouvelles initiatives. Celles en cours comme le Kunsten continuant par ailleurs à être soutenues par les deux ministres, soulignent ceux-ci.

Ce n'est, disent-ils, qu'une première étape. Une commission mixte de huit personnes s'est réunie pour la première fois le 4 mai pour étudier d'autres pistes.

A côté de cela, les deux ministres veulent continuer l'organisation tous les trois mois, de conférences interministérielles des nombreux ministres qui s'occupent de Culture à tous les niveaux, de Demotte à Reynders et Sleurs, pour mieux coordonner les efforts et arriver à un agenda commun des initiatives culturelles.

Cette volonté de collaborer s'est étendue au projet cinéma ambitieux de l'ex-Palace à Bruxelles. On se souvient qu'au départ, il y avait eu une lutte acharnée entre les ministres Bert Anciaux et Hervé Hasquin. Aujourd'hui, le climat est tout autre et la Flandre participe désormais au projet Palace qui soutiendra aussi les films néerlandophones.

**Pendant trente ans,
les deux Communautés
ont signé des accords culturels
avec d'innombrables pays,
parfois les plus étonnants,
mais jamais entre eux.**